

ELIPA

Étude

Infos migrations

Numéro 55 - avril 2013

L'impact des cours de français pour les nouveaux migrants

Les signataires du contrat d'accueil et d'intégration (CAI) peuvent bénéficier de cours de français. Ces cours permettent des progrès, cependant limités. La progression en français dépend d'abord du niveau initial puis de l'environnement au quotidien. Ces progrès trouvent d'abord une concrétisation dans la vie courante.

De nombreux pays de l'Union Européenne ont mis en place des cours de la langue du pays d'accueil à l'intention des nouveaux migrants. C'est le cas de la France : les signataires du CAI passent un test de langue et, suivant le niveau estimé, se voient proposer jusqu'à 400 heures de cours de français. La formation est prescrite à 20 % des signataires du CAI (14 % des hommes et 27 % des femmes). Les signataires de 2009 ont été enquêtés : l'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (ELIPA) a permis d'interroger 6 107 d'entre eux (sur 97 736 signataires) en 2010. Les principaux résultats sont déjà disponibles [1]. En 2011, 4 756 personnes ont pu être réinterrogées. La première enquête a permis de mesurer plus finement la connaissance du français [2]. Une analyse plus détaillée des personnes à qui l'on prescrit ces cours, en comparaison des autres, a été menée [3]. On présente ici les premiers résultats mesurant l'évolution des compétences et pratiques du français en un an.

Le nombre d'heures de cours est adapté au niveau de français

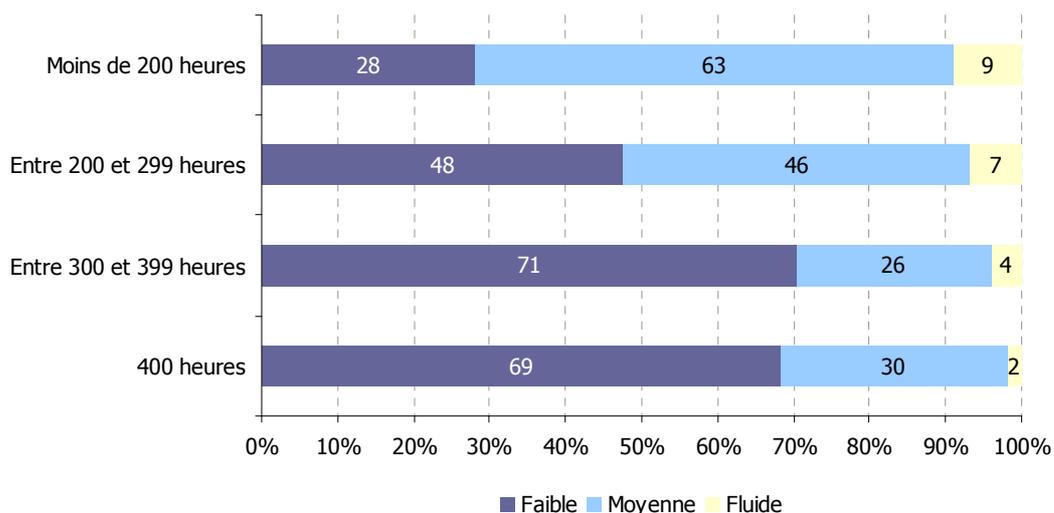
La formation linguistique est prescrite pour une durée pouvant aller jusqu'à 400 heures (30 % des bénéficiaires ont 400 heures, 29 % entre 300 et 400 heures, 35 % entre 200 et 300 heures et 5 % ont moins de 200 heures). La durée de prescription est fortement corrélée au niveau d'aisance en français ressenti (cf. graphique 1), c'est-à-dire tel que la personne l'estime elle-même [2]. Les personnes d'aisance faible ont plus d'heures prescrites que celles d'aisance moyenne: 331 heures contre 299 heures. Les femmes ont plus d'heures prescrites que les hommes et ce, quel que soit le niveau : 337 heures pour les femmes d'aisance faible et 321 heures pour celles d'aisance moyenne (respectivement 319 heures et 261 heures quant aux hommes).

L'auteure :

**Gérane
Le Quentrec-
Creven**

**Chargée d'études
à la division
« Enquêtes et
Etudes
statistiques »
au DSED**

Graphique 1 : Nombre d'heures prescrite selon l'aisance en français (en %)



Lecture : 28 % des personnes qui se sont vu prescrire une formation linguistique de moins de 200 heures sont d'aisance faible. Source : Elipa 2010. Champ : Signataires du CAI en 2009

L'objectif de cette formation est d'atteindre le premier niveau du cadre européen commun de référence pour les langues (correspondant à un utilisateur débutant) sanctionnée par le diplôme initial de langue française (Dilf). En 2011, la quasi-totalité (90 %) des bénéficiaires ayant achevé leur formation linguistique se sont présentés à l'examen avec un taux de réussite de 91 %.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRETARIAT GÉNÉRAL
À L'IMMIGRATION ET À L'INTÉGRATION



Comment évaluer l'effet des cours de français

Si le principe de l'évaluation est simple, sa mise en œuvre rencontre quelques obstacles. En effet, le principe repose simplement sur la comparaison des évolutions de trois groupes : le premier groupe est naturellement constitué des personnes à qui l'on a prescrit une formation linguistique et qui l'ont achevée en 2011. C'est le groupe des « **formés** ». Le second groupe rassemble des personnes qui « ressemblent » aux formés mais à qui l'on n'a pas prescrit une formation linguistique (les « **contrefactuels** »). Le troisième groupe est le reste de l'échantillon. Ce dernier sert de groupe **témoin** pour replacer les évolutions des deux premiers groupes dans un contexte plus global. En pratique, la difficulté consiste dans la construction du deuxième groupe. Plus l'attribution des cours de français est pertinente (les personnes qui en ont vraiment besoin sont ciblées), plus il sera difficile de trouver des personnes qui n'ont pas eu les cours mais qui « ressemblent » aux premières. Or la pertinence d'attribution est grande [3]. Le groupe des « contrefactuels » est construit pour qu'ils aient les mêmes caractéristiques que les « formés » (ou presque) sur neuf variables ayant chacune deux modalités (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Variables et modalités sélectionnées pour la construction des groupes

	Modalité 1	Modalité 2
Sexe	Femmes	Hommes
Nationalité (ad hoc)	Non francophone	Francophone
Motif de migration	Familial	Autres
Ancienneté	Moins de 2 ans	2 ans et plus
Diplôme	Collège ou moins	CAP/BEC/BAC et +
Activité	Inactifs	Actifs
Âge à l'arrivée	30 ans et plus	moins de 30 ans
Niveau de français	Faible	Moyen et fluide
Langue parlée dans l'enfance	Autres langues	Français

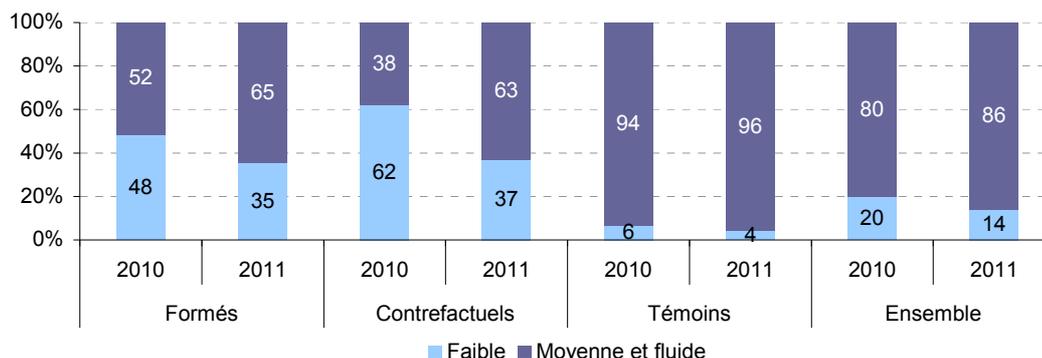
Ce n'est pas le groupe des "formés" qui progresse le plus ...

La part des personnes d'aisance faible en français diminue entre 2010 et 2011 de 20 % à 14 % parmi l'ensemble des nouveaux migrants (cf. graphique 2). Cette part diminue aussi bien chez les hommes que chez les femmes (cf. graphique 3), mais celle des femmes reste toujours supérieure à celle des hommes quel que soit le groupe observé. Cette tendance à l'amélioration de la connaissance du français s'observe dans tous les groupes. Néanmoins, si la part des personnes d'aisance faible chez les « contrefactuels » est toujours plus importante en 2010 que chez les « formés », en 2011, ces proportions sont comparables (hommes et femmes). On observe donc chez les « contrefactuels » une amélioration plus importante, plus rapide, de l'aisance en français que chez les personnes « formées ».

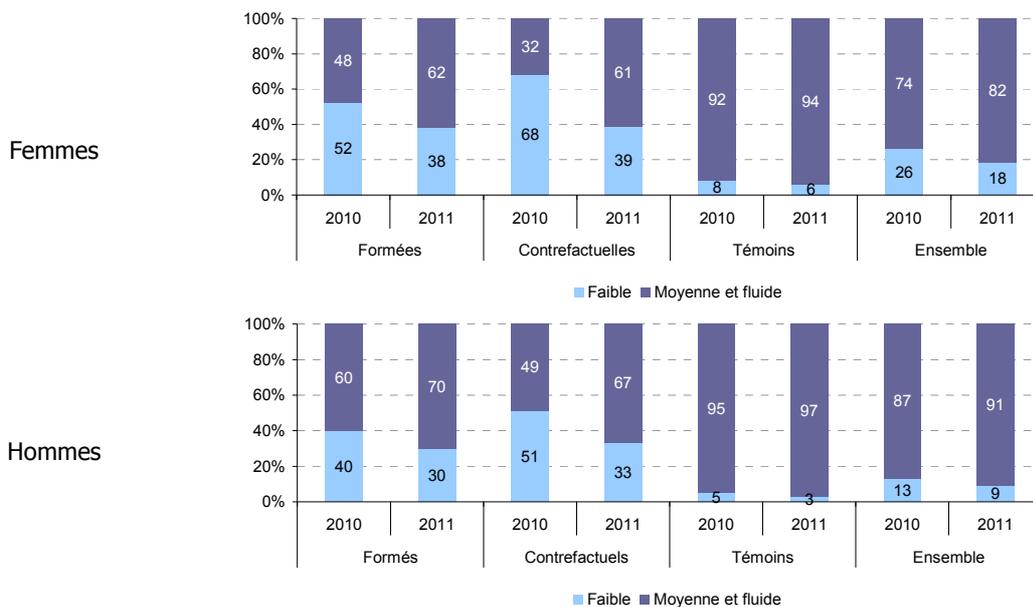
A première vue, la formation linguistique ne semble donc pas avoir un impact indéniable sur l'amélioration de la connaissance du français : les « formés » et les « contrefactuels » ont la même évolution mais d'une intensité différente.

Cependant les « formés » et les « contrefactuels » ne sont pas entièrement comparables. Ils ont en effet des caractéristiques différentes non prises en compte dans la construction des groupes et ayant un impact sur l'amélioration de la connaissance du français. Les « contrefactuels » n'ont pas les mêmes pays d'origine que les « formés ». A ceci, s'ajoutent des différences significatives pour le parcours migratoire, la proximité avec la France et le français : les « formés » sont plus nombreux à avoir toujours vécu dans leur pays de naissance avant d'arriver en France et moins nombreux à être déjà venus en France avant de s'y installer. D'autre part ils sont 55 % à déclarer que le hasard a joué une part importante dans le choix de la France (44 % pour les contrefactuels). Leurs pratiques linguistiques sont aussi différentes : ils parlent moins souvent uniquement français à leur famille proche (enfant et conjoint) et à leurs amis que les contrefactuels. Ils parlent également moins souvent français au travail. Les « formés » ont en fait un profil plus « défavorable » que les « contrefactuels » du point de vue de l'apprentissage du français. Il est donc probable que sans la formation linguistique le niveau des « formés » n'aurait pas autant augmenté.

Graphique 2 : Évolution de l'aisance en français selon le groupe (en %)



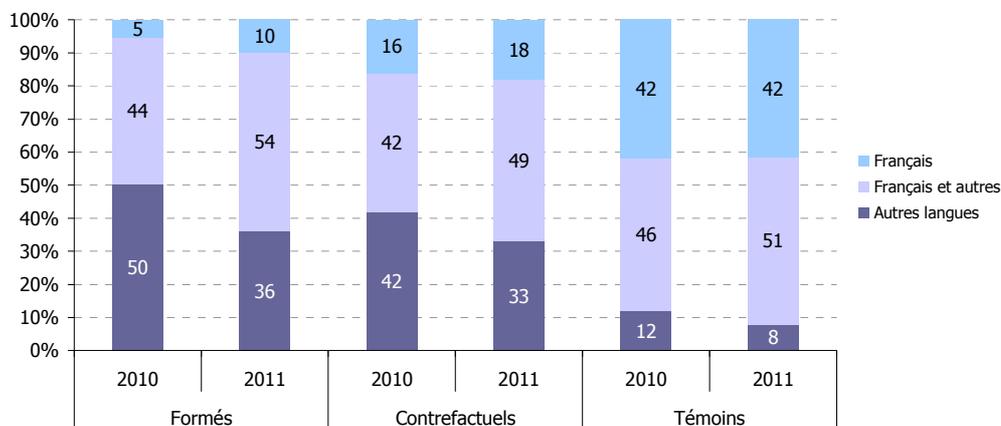
Graphique 3 : Évolution de l'aisance en français selon le sexe et le groupe (en %)



Mais les « formés » pratiquent de plus en plus le français

Parallèlement, on observe une plus grande évolution dans la langue parlée avec les amis chez les « formés » que chez les « contrefactuels » (cf. graphique 4). La moitié des « formés » parlait exclusivement une autre langue que le français avec leurs amis en 2010 (42 % pour les « contrefactuels »). En 2011, ce n'est toujours le cas que pour un tiers d'entre eux (respectivement 36 % et 33 %). Il semble que la formation linguistique permet aux « formés » de changer leurs pratiques linguistiques avec leurs amis et de développer leur pratique du français.

Graphique 4 : Évolution de la langue parlée avec les amis selon le groupe (en %)



Champ : Signataires du CAI en 2009. Source : Elipa, 2010-2011.

L'analyse économétrique permet d'affiner le constat

Une « analyse toutes choses égales par ailleurs » a été menée pour trois populations (l'ensemble des personnes, les femmes et les hommes) dans lesquelles on « explique » le niveau d'aisance moyen ou fluide en français en 2011 par un ensemble de variables sociodémographiques (parcours migratoire, lien avec la France avant la migration...) en 2010.

Ces différentes analyses (détaillées dans [4]) montrent que le parcours migratoire joue un rôle très important dans la connaissance du français (cf. tableau en annexe). L'effet du pays d'origine vient en premier : les personnes issues de pays francophones ont plus de chances d'être à l'aise en français en 2011. Le motif de migration joue aussi : être réfugié pour les hommes ou venir pour motif familial pour les femmes sont des facteurs associés négativement à l'apprentissage du français. La durée de présence « explique » encore l'aisance en français : plus elle est longue, meilleur est le niveau en français. Avoir un diplôme du supérieur, habiter en Île-de-France ou avoir moins de trente ans, augmente les chances d'être de niveau d'aisance en français moyen ou fluide.

Les personnes en emploi sont plus souvent d'aisance moyenne ou fluide en 2011 par rapport aux personnes au foyer. Cependant les autres situations d'inactivité et le chômage augmentent davantage les chances d'être à l'aise en français et ce même quand on introduit une variable d'environnement francophone dans l'emploi dans le modèle. Il se peut que certains de ces emplois soient faiblement qualifiés et ne requièrent pas de solides connaissances du français [5] [6].

Enfin les pratiques linguistiques antérieures sont assez naturellement importantes dans l'explication du niveau d'aisance en 2011. Parler français avec son conjoint, ses enfants ou ses amis, avoir entendu ses parents parler français durant l'enfance sont autant de facteurs qui augmentent les chances de mieux connaître le français en 2011 par rapport à des personnes qui ne l'ont pas fait.

Au final, la formation linguistique ne ressort pas comme l'effet le plus déterminant sur l'aisance en français en 2011 pour l'ensemble de la population. En revanche, même si son effet est modeste (par rapport aux autres variables) pour les hommes, il est significatif. Un homme qui a bénéficié de la formation linguistique aura 1,6 fois plus de chances d'avoir une aisance moyenne ou fluide en français en 2011 qu'un homme qui ne l'aura pas reçue. Pour les femmes, au contraire, les « formées » n'ont pas plus de chances d'être d'aisance moyenne ou fluide en 2011 que les « contrefactuelles ». Cette différence entre femmes et hommes peut s'expliquer par la prescription de la formation linguistique : les femmes en difficulté seraient mieux repérées que les hommes et il serait donc plus difficile de sélectionner des « contrefactuelles » de qualité. Par ailleurs les femmes auraient aussi tendance à sous-estimer leur niveau de connaissance en français [4].

Si la formation linguistique atteint son but (l'obtention du DILF), les bénéficiaires eux-mêmes semblent mesurés à l'égard de cette formation. Que ce soit pour apprendre à parler ou à écrire le français, les nouveaux migrants jugent que la formation linguistique n'est pas suffisante. Ils sont plus sévères pour l'acquisition de l'écrit : 70 % des bénéficiaires jugent la formation insuffisante pour apprendre à écrire quand 62 % la jugent insuffisante pour apprendre à parler. Ce qui explique qu'ils sont plus des deux tiers à souhaiter davantage d'heures de formation. La formation linguistique manque peut-être d'ambition : même quand le niveau demandé est atteint, les bénéficiaires ne sont pas entièrement satisfaits.

Annexe : Impacts des caractéristiques sociodémographiques sur le niveau d'aisance en français en 2011

Variable	Référence	Modalité(s)	Effet	Ecart H / F
Groupe	« contrefactuels »	« formés » « témoin »	+ +	+ si H ++ si H
Sexe	Féminin	Masculin	+	
Age en 2010	30 ans et plus	29 ans au plus	+	
Région de résidence	Hors Île-de-France	Île-de-France	+	
Nationalité	Voir document complet [4]			
Motif de migration	Tous sauf divers*	divers	+	++ si H
Durée de présence en France en 2010	Moins de un an	Un an et plus	+	
Déjà venu en France	Non	Oui	+	++ si F
Motivation pour migrer en France : "vous parliez le français"	Peu voire pas important	Important	+	
Diplôme	BEPC ou moins	Plus que BEPC	++	Plus marqué si H
Activité	En emploi / au foyer	Inactifs / étudiants Au chômage	+ ++	
Environnement professionnel francophone	Non	Oui	+	
Niveau estimé de français en 2010	Faible	Moyen ou fluide	++	
Langue parlée pendant l'enfance			++	+++ si F
Langue parlée avec conjoint et enfant	Autres langues exclusivement	Français et autres	+	
Langue parlée avec les amis			+	++ si H

Champ : Signataires du CAI en 2009. Source : Elipa, 2010-2011. Note de lecture : la comparaison doit se faire ligne à ligne. La personne de référence est définie par les caractéristiques de la colonne "référence". L'effet se mesure séparément pour chaque variable : une personne qui ne diffère de la personne de référence que par une caractéristique. Par exemple, un homme (la personne de référence est une femme) a davantage de "chances" d'être d'aisance moyenne ou fluide en 2011. Les effets se cumulent. Les modèles ont été estimés pour l'ensemble de la population, puis séparément par sexe. Les nuances par sexe sont précisées dans la dernière colonne. Le tableau est simplifié : voir l'ensemble des variables, modalités et effets quantifiés dans le document complet [4].

Pour en savoir plus

- [1] Infos Migrations n°19 – Janvier 2011 : Les nouveaux migrants en 2009 (Corinne Régnard, Florent Domergue).
- [2] Infos Migrations n°28 – Novembre 2011 : L'aisance en français des primo-arrivants (Gérane Le Quentrec-Creven).
- [3] Infos Migrations n°33 – février 2012 : L'offre de formation linguistique dans le cadre du CAI (Gérane Le Quentrec-Creven).
- [4] De la formation linguistique à l'intégration des nouveaux migrants en France ? (Gérane Le Quentrec-Creven).
- [5] Insee Références – 2012 : Immigrés et descendants d'immigrés en France : Les signataires du contrat d'accueil et d'intégration en 2009 (Virginie Jourdan, Florent Domergue)
- [6] Insee première n° 1262 – novembre 2009 : Langue, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail (Olivier Monso, François Gleizes)